

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie (PECEM)

Tenue le mercredi 14 juin 2023 de 14 h 45 à 16 h

610 chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

1. Mot de bienvenue

Monsieur Pascal Viscogliosi, président du conseil d'administration du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie (PECEM) souhaite la bienvenue à tous.

Il procède à la présentation des membres du conseil d'administration et les remercie de leur implication. Des félicitations pour le travail effectué dans la dernière année à l'équipe permanente sont mentionnées.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Monsieur Pascal Viscogliosi propose à l'assemblée de nommer madame Nathalie Grenier à titre de présidente d'assemblée et madame Lysanne Croteau à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par madame Karine Hébert-Landry et appuyé par madame Valérie Morier, **DE NOMMER** madame Nathalie Grenier et madame Lysanne Croteau respectivement à titre de présidente et secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Constatation du quorum

Selon les règlements généraux adoptés par le conseil d'administration du PECEM, le quorum des assemblées est constitué des membres en règle présents. Le quorum est constaté.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Stéphanie Vaillancourt et appuyé par monsieur Luc Dupont **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2022

La présidente d'assemblée s'assure que tous ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé par madame Catherine Gélinas et appuyé par madame Cynthia Parenteau **D'ADOPTER** le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation du rapport d'activités 2022-2023

Madame Lysanne Croteau fait une présentation du rapport d'activités 2022-2023.

7. Présentation des priorités 2023-2024

Madame Lysanne Croteau présente les priorités 2023-2024.

8. Présentation du rapport financier de l'exercice 2022-2023, présenté par Annie Blanchette, Langlois CPA

Madame Annie Blanchette, Gestion Annie Blanchette, procède à la lecture du rapport financier (annexe 1) devant l'assemblée.

9. Nomination d'un vérificateur

Mme Lysanne Croteau informe les membres que le conseil d'administration recommande de poursuivre avec la firme comptable Langlois CPA inc.

Il est proposé par monsieur Yannick Godin et appuyé par monsieur Pascal Viscogliosi **DE RENOUELER** le mandat de vérification et de préparation des états financiers du PECEM à la firme Langlois CPA inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Élection des administrateurs

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Mathieu Graveline, appuyé par madame Karine Tremblay, **DE NOMMER** madame Nathalie Grenier et madame Lysanne Croteau respectivement à titre de présidente d'élection et secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente d'élection explique la procédure d'élection comme prévu dans les règlements généraux. Elle rappelle le souhait de l'assemblée de maintenir un équilibre dans la composition du conseil d'administration à l'effet de favoriser la parité hommes

femmes, la représentation équitable des territoires et la représentation équitable des secteurs d'activités des entreprises.

Ensuite, la présidente procède à la mise en candidature. Au terme du processus de mise en candidature ; le nombre de sièges disponibles est supérieur au nombre de candidatures proposées et acceptées. Les membres sont alors élus par acclamation.

Les membres du conseil d'administration élus (par collège électoral) sont :

Membres réguliers (Entreprises d'économie sociale) – (4 postes)

- 1) Laurie Pagé, Entre l'assiette et nous
- 2) Yannick Godin, L'Estacade
- 3) Pascal Viscogliosi, Noburo
- 4) Danielle Arsénault, Défi Famille en forme

Membres développement économique et de soutien - (1 poste élu, 1 poste vacant)

- 1) Sandra Cloutier, Nexdev
- 2) Siègne vacant

11. Souhais de l'assemblée

La présidente d'assemblée accueille les souhaits de l'assemblée :

– Des félicitations sont émises pour le travail accompli par l'ensemble de l'équipe ainsi que tout le chemin parcouru depuis les débuts du PECÉM ;

– L'assemblée souhaite que l'équipe prenne le temps de faire attention à l'équilibre travail-vie personnelle.

12. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée annonce que l'ordre du jour est épuisé, et que la séance de l'assemblée générale annuelle peut être levée.

Il est proposé par monsieur Luc Dupont et appuyé par madame Mélanie Dulong **DE LEVER** la séance de l'assemblée générale annuelle du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ